

*Comités de
concertation Bureaux
d'enregistrement et
Utilisateurs*

**Compte-rendu de la réunion plénière
du 1^{er} octobre 2015**

afnic

1. Présents

Bureaux d'enregistrement : 15 (sur 45 membres)

4X SAS	Tristan COLOMBET
CLARANET SAS	Sophie PACAVE
CONNECTION SA	Jean-Benoît RICHARD
DATAXY	Bernard DULAC
EPISTROPHE	Philippe BATREAU
GIP RENATER	Elisabeth GOMES - <i>(Participation à distance)</i>
NAMEBAY	Eric LANTONNET
NAMESHIELD	Eric LANTONNET
NETIM	Brunon VINCENT
NORDNET	Scott JUNG
ONE2NET	Pierre GEOFFROY
ORANGE	Sophie JEAN-GILLES
ORDIPAT	Sylvie DESTENAVE
SAFEBRANDS	Antoine CALLOCH
SAFEBRANDS	Frédéric GUILLEMAUT

Utilisateurs, personnes physiques et morales : 4 (sur 34 membres)

Personnes morales	
CCI Paris IDF	Laurent DELIN
Personnes physiques	
	Ramanou BIAOU - <i>(Participation à distance)</i>
	Elisabeth PORTENEUVE
	David-Irving TAYER

Afnic

Lotfi BENYELLES, Responsable Marketing Innovation
Pierre BONIS, Directeur général adjoint
Nathalie BOULVARD, Juriste & Correspondant Informatique et Libertés
Clémence DAVOUST, Responsable communication externe
Loïc DAMILAVILLE, Etudes & Veille

Marianne GEORGELIN, Politiques de registre
Régis MASSE, Directeur technique
Virginie NAVAILLES, Responsable des Services aux membres
Emilie TURBAT, Directrice commerciale
Mathieu WEILL, Directeur général

2. Ordre du jour de la réunion plénière

- ✓ 9h00 : Accueil
- ✓ 9h30 : Point d'actualité
- ✓ 9h45 : Réunion plénière et présentation des points de discussion de la journée :
 - Sujet 1 : Politique de publication du whois en open data
 - Sujet 2 : Modification du contrat d'enregistrement
 - Sujet 3 : Tarifs d'adhésion 2016
- ✓ 10h15 : CCU / CCBE
- ✓ 12h45 : Repas commun
- ✓ 14h00 : Restitution des positions des comités
- ✓ 15h00 : Présentation des points d'information et d'échange avec les membres :
 - Présentation de la BOX *réussir-en.fr*
 - Marché des noms de domaines
 - Premiums *.paris*
- ✓ 16h00 : Conclusions
- ✓ 16h30 : Fin de séance

3. Compte-rendu

3.1. Accueil et point d'actualité

Frédéric Guillemaut souhaite la bienvenue aux participants. Mathieu Weill propose un tour de table et annonce les sujets de discussion en comités de la matinée et les points d'information qui seront partagés après la restitution des travaux.

L'actualité de l'Afnic depuis les derniers comités de concertation de mars a été marquée par la fin de la phase de lancement des enregistrements à 1 et 2 caractères, l'ouverture des enregistrements multi-années et la consolidation de la position multi-acteur de l'Afnic avec, à présent, 11 nouveaux TLD dans la racine et 4 sont encore à venir.

L'Afnic reste très engagée sur les sujets de gouvernance de l'Internet et à l'international. Elle participera à la prochaine réunion ICANN à Dublin du 18 au 22/10 et contribue au projet de loi sur le numérique publié par le gouvernement pour appels à commentaires publics. Mathieu Weill encourage tous les membres à participer à cette consultation et propose, s'ils le souhaitent, l'animation d'une plateforme d'échanges par l'Afnic.

Pour ce qui est de l'association, l'un des objectifs principaux pour 2015 est le retour à l'équilibre financier. L'arrêté des comptes du 1^{er} semestre a confirmé la bonne trajectoire

malgré un marché complexe. Les travaux de projection pour les années à venir ont débuté les 23 et 24/09 avec le séminaire annuel stratégique du conseil d'administration dédié au futur de l'Afnic et du .fr.

Mathieu Weill rappelle que la convention de gestion du .fr prendra fin en juillet 2017. L'Afnic doit construire ses propositions pour être renouvelée dans son rôle d'office d'enregistrement. Même si le marché ralentit il reste des leviers : trop peu d'entreprises en France sont équipées en sites Internet, entre 1 et 2 millions de français ont un site alors que 26 millions ont un compte Facebook. Les équipes de l'Afnic ont commencé à analyser les causes du ralentissement du .fr alors qu'il semble qu'il reste un fort potentiel de croissance. Ce manque d'intérêt pour les noms de domaine ne concerne pas que le .fr, on compte un peu plus de 10 millions de noms de domaine en France toutes extensions confondues.

La création d'un .fr reste assez compliquée. Les tests faits par l'Afnic montrent qu'il faut renseigner jusqu'à une dizaine d'écrans pour créer son nom de domaine, et cela prend plus de 45 minutes supplémentaires si l'on souhaite y associer une adresse e-mail. Il est nécessaire de communiquer sur la manière dont un nom de domaine peut être mis au service d'un utilisateur, à l'instar des nouveaux acteurs pour qui le nom de domaine n'est plus le produit d'appel et qui offrent une palette de services. L'Afnic devra développer ses activités autour de la prise en main par l'utilisateur de sa présence en ligne.

Suite aux questions, Pierre Bonis précise que l'Afnic n'a pas été consultée par le ministère pour la rédaction du projet de loi mais qu'elle a contribué en amont aux réunions thématiques du Conseil national du Numérique qui ont nourri le projet.

3.2. Points de discussion

3.2.1. Politique de publication du whois en Open Data

L'équipe projet présente aux comités la méthodologie choisie et les premiers jeux de données que l'Afnic propose de publier avant la fin de l'année. Ces propositions sont bien sûr amenées à évoluer en fonction des retours qui seront faits ce jour et dans le temps.

Marianne Georgelin rappelle l'engagement de la convention Etat-Afnic : « *L'Office d'enregistrement s'engage à publier les données «whois» qu'il collecte conformément à l'article L.45-5 du CPCE dans des formats automatisables et dans le cadre de licences Open Licence* ». Afin de respecter cet engagement et de l'inscrire dans un contexte plus large d'exploitation des données, l'Afnic s'est fixé l'objectif d'être en capacité de publier des données en Open Licence.

Au-delà du respect des engagements conventionnels, le fait que l'Afnic soit une association qui exerce une mission de service public et que l'Etat soit propriétaire de la base de données whois inscrit le projet dans la mouvance de l'Open Data public et répond à une demande exprimée par l'écosystème sur le partage de la donnée. Enfin, ce projet Open Data favorisera l'innovation de manière générale faisant ainsi écho à la mission de l'Afnic (contribuer au développement d'un internet [...] ouvert aux innovations). L'Afnic doit développer une capacité technique de publication de ces données dans des formats automatisables, en garantir l'accessibilité et encadrer juridiquement cette publication.

Parmi tous les jeux de données disponibles à l'Afnic qui pouvaient être publiées (activité, techniques, ressources humaines, achats, suivi de clientèle, abus et litige...), le choix s'est porté sur les données d'activité car elles sont automatisables, récurrentes, historisables et multicritères. Elles présentent un intérêt pour un public élargi (acteurs économiques, universités, particuliers etc.), offrent une utilisation variée (analyses géographiques, démographiques, marché, veille, innovation etc.) et présentent des critères juridiques et protection des données personnelles.

Nathalie Boulevard précise que l'Afnic a choisi une licence ouverte Etalab qui permet toute réutilisation y compris la réutilisation commerciale. En tant que producteur de données, l'Afnic se doit de définir des jeux de données portant sur des données publiques réutilisables librement sans violation des droits des tiers. Les informations pouvant porter atteinte à la sécurité, au secret en matière commerciale et industrielle, à la propriété intellectuelle et à la protection de la vie privée sont donc exclues des données pouvant être mises en Open Data.

Les 3 propositions de fichiers portent sur les noms de domaine (nom, pays, département et ville du bureau d'enregistrement, sous domaine, type, pays, département du titulaire et domaine IDN), les indicateurs d'activité (total de noms de domaine et serveurs de noms, nombre de créations de 1 à 10 ans, total de créations, nombre de renouvellements de 1 à 10 ans, total des renouvellements, transferts et suppressions) et les bureaux d'enregistrement accrédités (nom du BE, SIRET, date et N° d'accréditation, adresse postale, CP, ville).

Pour ces 3 fichiers, la mise à jour serait mensuelle avec un arrêté de situation au 1^{er} de chaque mois et une mise à disposition le 15 de chaque mois en format .csv sur le portail Open Data et le site web de l'Afnic.

Lotfi Benyelles cite pour exemple le retour d'expérience du projet Data de l'INPI qui a 1 an. Ils commercialisent leurs bases de données de marques et brevets sur leur site avec une licence spécifique car ces fichiers contiennent des données à caractères personnel.

Pour conclure, Pierre Bonis invite les membres à visiter le site d'Etalab pour y découvrir les types de données publiées et des exemples d'usages qui en sont faits. L'Afnic débute dans ce domaine et son offre sera sûrement amenée à évoluer.

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils alertent sur le cas des noms de domaine patronymiques dans le 1^{er} fichier qui contient également la ville et le département, ce qui pourrait permettre d'identifier le lieu de résidence du titulaire.
- ✓ Ils suggèrent l'ajout d'un filtre si possible dans ce 1^{er} fichier afin que la ville n'apparaisse pas si le nom de domaine est patronymique ainsi que l'ajout de la date de création initiale du nom de domaine
- ✓ Pour les indicateurs d'activité, le code postal en format alpha 2 (ex. : FR75001) permettrait une exploitation plus facile des données
- ✓ La périodicité mensuelle paraît longue pour construire et suivre un business model sur les données disponibles. Ils suggèrent 15 jours maximum.
- ✓ Ils souhaitent qu'un suivi soit fait en comités de concertation sur qui consultent les diverses données

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils souhaiteraient une publication journalière
- ✓ Ils demandent l'ajout des dates de modification et expiration dans le fichier des noms de domaine et d'une URL, d'un e-mail commercial et d'un n° de téléphone sur les fiches des bureaux d'enregistrement. En revanche, le n° d'accréditation ne devrait pas apparaître.

Les échanges portent sur la différenciation entre SQUAW et l'Open Data et comment valoriser et faire évoluer l'un par rapport à l'autre. La finalité de l'Open Data est de fournir des données brutes qui chacun traite selon ses activités. SQUAW publie quotidiennement des données travaillées. Il s'agit d'un produit fini de l'Afnic, qui statuera sur son avenir quand l'Open Data sera lancée.

3.2.2. Propositions de modification du contrat d'enregistrement 2016

Pierre Bonis rappelle que le contrat d'enregistrement est révisé si besoin chaque année. Les modifications proposées visent principalement à limiter le nombre d'impayés qui ont presque doublés en montant entre mi-2014 et mi-2015, sans compter le temps de traitement et de suivi accru et les frais d'avocats pour injonction judiciaire, et à empêcher les migrations de portefeuilles à partir d'un BE en dette et un autre BE dirigé ou contrôlé par une même personne physique ou morale. .

Les autres amendements concernent le mode de calcul des pénalités de retard et la référence de base (augmentation de 0,04% en 2014 à 0,05 %), les modifications apportées par le multi-années et la mise en place de la période de grâce de 5 jours sur les opérations de créations, renouvellement explicite et transfert et le barème de facturation (la cession totale ou partielle d'un contrat est payante et la facturation de ces transferts est réalisée sur devis).

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils proposent l'application d'un montant forfaitaire de 40€ par retard de paiement
- ✓ Il paraît compliqué de s'assurer de la capacité financière d'un bureau d'enregistrement, notamment qui se créerait. On ne peut pas savoir à l'avance quels vont être ses résultats. Il faut donc revoir la formulation « capacité financière suffisante » ou trouver une alternative claire

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils sont d'accord sur le fait que la mention « capacité financière suffisante » est à reformuler
- ✓ Ils approuvent les autres modifications proposées

3.2.3. Tarifs d'adhésion 2016

Ce point fait suite à la discussion lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2015 sur l'enquête de satisfaction menée auprès des membres. Cette dernière n'avait pas conclu à une insatisfaction sur les tarifs d'adhésion mais avait pointé des disparités, notamment entre les montants de cotisation des utilisateurs personnes morales et des bureaux d'enregistrement. Pierre Bonis rappelle l'objectif de promotion de l'adhésion et de recrutement de nouveaux membres et souligne que les tarifs d'adhésion n'ont pas changé depuis 2008. La proposition d'augmentation des tarifs de 5% et d'alignement entre utilisateurs personnes morales et bureaux d'enregistrement et maintien pour les autres catégories de membres est soumise aux comités pour discussion. Il s'agit ici de définir les tarifs d'adhésion 2016, la réflexion sur l'attractivité de l'association se poursuit en parallèle.

Position des utilisateurs :

- ✓ Il ne leur semble pas justifié d'aligner les tarifs des utilisateurs personnes morales et des bureaux d'enregistrement car ces derniers partagent des activités avec l'Afnic et ont donc un intérêt à être membres de l'association. La participation des utilisateurs se fait sur la base du bénévolat.
- ✓ Ils valident une augmentation « arrondie » de 5% des tarifs : 380€ pour les BE, 190€ pour les utilisateurs personnes morales et un maintien à 60€ pour les personnes physiques et le collège international

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils valident l'augmentation des tarifs de 5% et l'alignement de leur tarif sur celui des utilisateurs personnes morales
- ✓ Pour l'attractivité, ils proposent d'offrir la 1^{ère} année d'adhésion, sous réserve d'étudier l'impact que cela pourrait avoir

3.3. Points d'information

3.3.1. réussir-en.fr

L'Afnic a lancé en septembre 2014 la 2nde phase de la campagne de promotion du .fr, avec notamment la plateforme dédiée www.reussir-en.fr. Cette plateforme propose des conseils concrets à tous les porteurs de projet pour accompagner le développement de la présence en ligne : témoignages d'entrepreneurs ayant choisi le .fr, formations en ligne, annuaire simplifié des bureaux d'enregistrement partenaires et, la nouveauté de la rentrée 2015, la box Réussir en .fr, une newsletter mensuelle qui met en avant des solutions concrètes pour répondre aux problématiques des entrepreneurs.

La box propose une stratégie de contenus plus poussée que dans la phase 1 de la campagne afin de faciliter le lancement et le développement de projets économiques en démontrant les apports du numérique auprès des primo-entrepreneurs. Elle répond au besoin d'accompagnement et de conseil en fournissant des « bons tuyaux » co-produits

avec des partenaires via une nouvelle rubrique dédiée sur le site ainsi qu'une newsletter mensuelle envoyée aux personnes qui s'abonnent (gratuitement).

Le panel élargi de partenaires comprend déjà les CCI, l'APCE, l'APEC et les Chambres de métiers et de l'artisanat et bientôt la CGPME. L'association Transition Numérique Plus assure le relai de la campagne et l'Afnic à mis à disposition un kit de promotion pour tous les bureaux d'enregistrement.

Les résultats de la phase de tests menée jusqu'à mi-septembre sont en conformité avec les attentes. Une 2nde phase de plus grande ampleur est prévue à partir d'octobre 2015. L'Afnic suit très attentivement le volume d'impressions du plan média, le volume de clics, de visites sur la plateforme dédiée et d'abonnements à la box Réussir en .fr.

Un bureau d'enregistrement option 2 déplore que la campagne soit réservée aux bureaux d'enregistrement option 1.

3.3.2. Grandes tendances du marché des noms de domaine

Présentation des chiffres et tendances du marché global des grands acteurs, des ccTLD avec focus sur le .fr, gTLD et nTLD par Loïc Damilaville.

3.3.3. Présentation de l'opération "Premiums .paris"

Les premiums .paris sont 3 247 noms de domaine qui ont été identifiés comme ayant une forte valeur ajoutée. Ils sont vendus aux enchères sur une plateforme web dédiée (www.premium.paris) par lots thématiques et avec des tarifs de renouvellement premium pour favoriser l'usage à long terme. L'opération bénéficie d'un plan de communication complet : presse, spots radio, e-mailings auprès des pionniers, des entreprises ayant une activité correspondant aux thématiques et des bureaux d'enregistrement, promotion sur des salons, relais sur les réseaux sociaux, affichage sur les panneaux lumineux de la Ville de Paris... A date, 76 noms de domaine ont été vendus en 2 semaines à des niveaux de prix proches des premiums .london. Les résultats sont satisfaisants jusqu'ici.

De son côté, l'Afnic a accompagné les bureaux d'enregistrement avec une présentation du programme pendant le Registrar Day du 11 juin, l'envoi des spécifications techniques au cours de l'été et l'organisation de webinars en septembre avant le début de l'opération.

Les bureaux d'enregistrement soulignent toutefois les quelques problèmes techniques rencontrés à l'ouverture de la plateforme et la complexité des divers niveaux de facturation. Pour le lancement de toute activité particulière de ce type, ils souhaitent une communication et un accompagnement renforcés de la part de l'Afnic (organisation d'ateliers) sur les impacts potentiels en termes techniques, de facturation, de communication vers les titulaires.

Emilie Turbat prend note de la demande et leur assure que le dispositif d'accompagnement sera encore renforcé pour les prochains lancements.

3.4. Conclusion

Mathieu Weill remercie les participants pour la séance d'échanges riches et les retours utiles, pas seulement sur les sujets de discussion. Le fait de devenir un acteur de l'Open data est très motivant pour l'Afnic. Les demandes d'ajouts et les points de vigilance sur les publications de données ont bien été notés. Le travail a bien avancé sur le contrat d'enregistrement 2016 et la proposition de tarifs d'adhésion qui sera soumise pour validation au conseil d'administration en novembre.

Plus généralement, la participation aux comités de concertation reste une question et, afin d'être le plus nombreux possible, la réflexion doit être menée sur l'intérêt pour chacun des collèges de ce qui y est présenté et discuté et en développant les aspects rencontres/réseau.

La prochaine réunion des comités de concertation est prévue le mardi 15 mars 2016 à 9h00.